

La montagne à portée de main

900 m² de surface grimpable, des voies de sept à quinze mètres de haut, 100 m² de blocs de 4 mètres de haut... Depuis le 15 août dernier, la montagne a en quelque sorte jailli au parc de loisirs de Saran, et ce, de manière pérenne. Avec Climb'up, la Ville dispose en effet de la première salle d'escalade en accès libre. Soit « la grimpe » en mode loisir. Une des salles les plus hautes de France, imaginée voilà deux ans et demi par ses concepteurs et propriétaires. De 7 à 77 ans, débutant ou adepte confirmé, chacun peu s'initier et/ou se perfectionner à l'escalade en toutes saisons, au gré de ses disponibilités et envies, en compagnie de moniteurs diplômés d'état Baudriers, chaussons, cordes... Tout a été prévu ! Il ne reste plus qu'à sauter le pas et se hisser, afin de découvrir les plaisirs de l'équilibre, de la hauteur et de la verticalité. Sensations garanties.

Climb'up

Parc de loisirs, allée de l'Orée de la forêt à Saran
Du lundi au vendredi de 11 h 30 à 22 heures
Samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures.
Tél. : 02 38 54 22 22
www.climbup.fr ...

Repères

Le magazine de la ville de Saran / novembre 2011 N° 171

www.ville-saran.fr



Portrait :
Pascal Martineau

SARAN
PROJET DE RESEAU BUS TAO
2012

Dossier :
Le nouveau réseau de bus fait débat

6 ORMES / PARADIS
PETITE ESPERE

FLEXPOL 45

25 SARAN / BRUERES
INGRE / MAURICE GENEVOIX

6 ORMES / PARADIS
PETITE ESPERE

Présentation des AMÉNAGEMENTS DU BOURG

Lundi 14 novembre 2011
à 19h à la salle des fêtes



Du quartier Bourg au Centre ville



● 24 septembre, l'Usm randonnée lance son activité marche nordique.



● 1^{er} octobre, c'est la fête annuelle du Chêne-Maillard : le centre Jacques-Brel ouvre ses portes.



● 1^{er} octobre, Rencontre avec les élus saranais à la salle des Aydes.



● 6 octobre, le service Petite enfance propose une information sur la bronchiolite du nourrisson en présence de M. Strolasso-Lemaire et du Dr Bastier.



● 9 octobre, cérémonie des Groues : Hommages aux 38 martyres du nazisme (photographie Najib Hammani).



● 18 octobre, la bibliothèque effectue sa rentrée littéraire... en quelques titres.

sommaire n° 171

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. Le nouveau réseau de bus TAO fait débat

8 - actualités

. Saran opte pour le taux zéro

9 - sorties

. Des images et des jeunes

10 - loisirs jeunes

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info seniors

. L'agenda

. Du rose plein les yeux

. Bons de Noël

15 - actu éco

. Feu de tout bois

16 - ici... et là

. Le développement de l'enfant grâce au livre

. La liberté de choisir, jusqu'au bout

18 - espace public

. Des conventions riches d'échanges

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. La plume altruisme

22 - tribune politique

23 - le carnet

24 - l'image Repères

. La montagne à portée de main

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : novembre 2011 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr
- Imprimé sur papier PEFC



Dans l'intérêt de tous les saranais

Pendant de longues années sous l'égide du Sivom, le service public des Transports a fédéré l'ensemble des élus intercommunaux bien au-delà des clivages politiques et idéologiques. Depuis plus de dix ans une décision a profondément modifié la donne : la réalisation des deux lignes de tramway. Notre

propos d'aujourd'hui est simplement de rappeler qu'un tram lourd est inadapté à une agglomération de 270 000 habitants, qu'il est d'un coût prohibitif et donc qu'il obère de manière durable un développement harmonieux et incitatif des transports collectifs sur le territoire de l'agglomération.

Dans ce cadre, le Président Charles-Éric Lemaignan nous présente le projet du futur réseau de transport collectif qui entrera en vigueur fin juin 2012. Un mot sur la démarche : il aurait été bon de désigner le nouveau délégataire et ensuite d'élaborer avec lui, les conseils municipaux et les populations concernées, le nouveau réseau. C'est exactement l'inverse que les dirigeants de l'Agglo font aujourd'hui. Cette décision conduit à des aberrations. A l'heure où nous écrivons ces lignes on peut noter : une desserte insuffisante du collège Montjoie et pas de desserte du tout pour le collège Pelletier ; un bus toutes les heures pour le lycée d'Ingré, pas de desserte pour le crématorium des Ifs, pas de bus non plus le dimanche pour l'une des lignes structurantes desservant le Vilpot, les cliniques privées, le bourg de Saran, la Tête Noire et le centre pénitentiaire. Pour les habitants du Chêne Maillard pas de ligne desservant la gare des Aubrais. Que de frustrations et de motifs d'inquiétudes pour les saranais.

La création de ce nouveau réseau n'a qu'une seule ambition : ne pas augmenter la dette du budget transports (+ de 700 millions d'euros fin 2012). Pourtant d'autres choix auraient pu être faits : Une régie directe éviterait à l'Agglo d'enrichir encore plus les actionnaires privés. Pourquoi faire supporter au budget transports des dépenses d'aménagements urbains ne concernant que quelques communes en prenant comme alibi la réalisation des deux lignes de tramway. La mise en place d'une politique tarifaire dans un esprit de développement durable inciterait les habitants de l'Agglo à préférer les transports en communs. Cette politique incitative pourrait tendre progressivement vers la gratuité et la création de transports en site propre par la réalisation de lignes de bus électriques.

Le réseau proposé par l'Agglo ne répond pas aux attentes des saranais. L'équipe municipale va dans les prochains jours proposer un certain nombre d'initiatives qui nécessiteront une participation active des saranais. Ensemble ils nous est possible de faire bouger les lignes, d'influer pour d'autres choses dans un esprit de développement durable et dans l'intérêt de tous les saranais.

Christian Fromentin

Premier adjoint au maire délégué au Social et au Handicap.



Alexis Boche, Christian Fromentin, Maryvonne Hautin.

ligne standard (ligne 25) qui dessert les établissements scolaires et une ligne à itinéraire souple (Flexo Pôle 45). La ligne 1 (Saran-Tuilerie-La Source-CHRO) est la plus forte du réseau. Cadencée à 10 minutes, elle dessert la RD 2020 commerciale (Cap Saran, le Zénith, Auchan Olivet, la future Arena...) 7 jours sur 7, mais peu les zones d'habitat. Ainsi ne dessert-elle pas le Vilpot qui compte une grosse population, ni la piscine et le pôle sportif, ni l'ESAT des Cent Arpents. La ligne 7 (Saint-Cyr-en-Val-Petite Mérie-Saran-Centre pénitentiaire), cadencée à 20 minutes, irrigue les secteurs d'habitat du centre et du sud de la commune en assurant un lien avec les deux gares six jours sur sept mais au détriment de la desserte des équipements sportifs et éducatifs (collège Montjoie et équipements sportifs du Bois Joly). « Son gros inconvénient est de ne pas fonctionner le dimanche alors qu'elle dessert les futures cliniques de la ZAC de l'ancien aérodrome et la prison, la maison de cure, la future crèche, les commerces du centre bourg, le CAT Jean Pinaud... explique Jean-Paul Vanneau, conseiller municipal délégué à l'aménagement et à l'urbanisme. Nous proposons d'inverser les lignes 1 et 7 en termes de fréquences et de service dominical ».

La ligne 6 (Ormes-Paradis-Petite Espère) dessert les ensembles de logements sociaux du quart nord ouest (Salmoneries, Chaises, Blossières, Andrillons) et traverse Saran d'est en ouest vers le Pôle 45. « On se demande à quoi elle sert, avec une durée de parcours totale d'une heure trente, souligne l' élu. Et surtout, le quartier du Chêne-Maillard n'est plus relié à la gare des Aubrais ». Et de

poursuivre : « De plus, avec la suppression de la ligne 18, le collège Jean Pelletier n'est plus desservi. Quand on sait que les trois quarts de ses 476 élèves sont Saranais, il est obligatoire de trouver le chaînon manquant ».

Le cadencement mis en cause

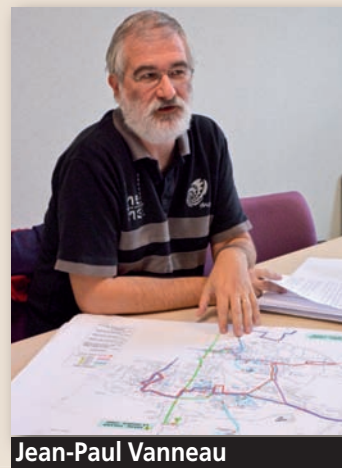
La ligne 25 (Saran-Brueres-Ingré-Maurice-Genevoix) qui dessert les établissements scolaires, présente un inconvénient de taille : son cadencement. Avec un bus par heure, il n'est pas du tout adapté aux entrées et sorties des collégiens et lycéens. La municipalité demande d'en augmenter la fréquence sur ces plages horaires. Enfin la ligne Flexo Pôle 45 propose sept rotations quotidiennes adossées aux horaires des trains. « J'attends de voir car la fréquence sur ces plages horaires. Enfin la ligne Flexo Pôle 45 propose sept rotations quotidiennes adossées aux horaires des trains. « J'attends de voir car la fréquence sur ces plages horaires. Enfin la ligne Flexo Pôle 45 propose sept rotations quotidiennes adossées aux horaires des trains. »

En matière de fréquence, c'est donc bien le cadencement, comme vu sur la ligne 25, qui est dénoncé. Calqué sur celui de la SNCF, il applique des horaires réguliers sans tenir compte des heures de pointe. Le président de l'Agglo a réaffirmé au Conseil de communauté du 18 octobre dernier son inquiétude, voir son désaccord sur le principe de cadencement que la SNCF met en place à compter du 11 décembre ! Ce dit



Réunion publique
mercredi 12 octobre 2011
19h . Salle des fêtes
SARAN

cadencement serait-il efficace pour un réseau de bus et inopérant pour le ferroviaire ? « Ce qui est gagné en amplitude est perdu en service, résume Alexis Boche, conseiller municipal. Keolis, filiale de la SNCF et de la Caisse des dépôts et consignations, futur délégataire des transports urbains de l'Agglo, tend à faire des économies et privilégie une logique de rationalisation ». Rappelons que la nomination officielle du délégataire est prévue le 17 novembre et qu'une nouvelle maquette du réseau, tenant compte logiquement des remarques et suggestions émises lors des six réunions de concertation organisées par l'Agglo, sera présentée fin décembre. La mise en service du nouveau réseau de bus est attachée à celle de la ligne B du tramway, fin juin. « Le service public des transports



Jean-Paul Vanneau

de l'agglomération orléanaise, à l'instar de l'ensemble des autres services publics de l'Agglo, est très minimaliste. À aucun moment il n'y a la volonté de prioriser le transport collectif par rapport à la voiture, conclut Christian Fromentin. On a fait essentiellement de l'aménagement urbain autour des deux lignes de tramway et aujourd'hui on le paie au détriment du réseau global. Cependant si les élus et la population se mobilisent, on peut faire bouger les lignes. J'espère que ce sont eux qui auront le dernier mot, et non le délégataire » ●

Une consultation publique digne de ce nom

Invités par la mairie à s'exprimer sur la nouvelle carte du réseau bus Tao, ce sont des dizaines de Saranais qui ont le 12 octobre à la salle des fêtes, fait savoir leur point de vue. L'équipe municipale a présenté dans le détail les futures lignes desservant le territoire saranais ainsi que ses propositions. Pour les élus, le niveau dispositif ne présente qu'un avantage par rapport à l'existant : les lignes 1 et 7 permettent de rallier directement le sud de l'agglomération. Pour le reste, les édiles espèrent que la maquette présentée par l'Agglo n'est qu'une ébauche du projet définitif et que celui-ci tiendra compte des desiderata de la population. « Les utilisateurs sont les premiers concernés. Un détail des impacts, positifs et négatifs, aurait dû être fait par l'Agglo dans chacune des 22 communes et non lors des six réunions de concertation, ouvre Maryvonne Hautin, maire de Saran. Les services techniques municipaux ont relevé de nombreuses anomalies et incohérences. Nous allons les faire remonter et engager une pétition en espérant le plus grand nombre de signatures ». Les principaux points noirs du nouveau schéma ont été égrenés (voir article principal).

L'un des griefs émis par le public a concerné les fréquences, notamment sur la ligne 25 qui dessert les établissements scolaires. « Avec le système de cadencement calqué sur celui adopté par la SNCF à partir du 11 décembre, il n'y a plus d'heures creuses ni d'heures de pointe. Le but de l'Agglo est de faire des économies, en transférant des chauffeurs de bus vers le tram. Keolis a fait la même chose à Bordeaux afin de faire baisser la masse salariale aux dépens de la qualité du service, lance Alexis Boche, conseiller municipal aux finances. Il y a aussi un vrai problème de politique tarifaire. Nous sommes la ville qui offre l'abonnement le plus cher pour les étudiants par rapport à des agglomérations de même importance. Pourquoi pas la gratuité sur les lignes les plus structurantes, 1 et 7 ? ». Les échanges avec le public ont été très fructueux et ont permis de faire émerger les mécontentements (voir encadré). Un témoignage parmi d'autres : « J'habite le quartier Montjoie et je vais tous les jours à Paris pour le travail, dit Thierry, 42 ans. Dans le projet, deux lignes vont à la gare mais avec un quart d'heure de plus qu'aujourd'hui. Je vais devoir prendre ma voiture. Ce n'est pas terrible pour le développement durable ».

Anomalies et incohérences

En étudiant le projet du futur réseau Tao les services techniques de la Ville ont relevé une vingtaine d'incohérences qui auraient pu être aisément évitées avec une connaissance du terrain. Quelques exemples : Sur la ligne 1, l'arrêt Faubourg Bannier est inaccessible depuis la rue Passe-debout, le bus ne tourne pas à l'angle de la rue de Montjoie-route de Chartres, pas plus que rue des Jonquilles. Sur la ligne 6, le bus ne peut tourner rue des Aydes, ni rue Albert-Garnier.

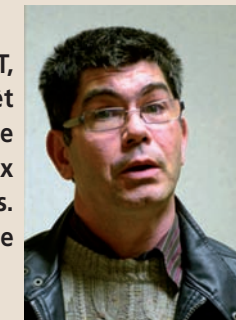
Des usagers mécontents

À l'issue de la réunion publique organisée le 12 octobre par la mairie à la salle des fêtes, Repères a recueilli quelques avis du public.



Valérie Savigny-Barbereau, 43 ans : Il y a un gros travail à faire au niveau des horaires de la ligne 25, la ligne scolaire. J'ai deux enfants lycéens à Maurice-Genevoix d'Ingré et en fonction de leurs heures de sortie, avec un bus qui circule toutes les heures seulement, je vais être obligée de faire du covoiturage. C'est un comble puisque nous sommes dans la famille adeptes des bus et profondément ancrés dans une logique de développement durable. Mon mari et moi allons travailler en vélo mais là je vais être obligée de prendre la voiture. Je vais envoyer un courrier à l'Agglo.

Patrice Le Guellie, 47 ans : Je travaille dans un ESAT, rue des Jonquilles. Avec le nouveau réseau, l'arrêt Grands Champs ne serait plus desservi. Le plus proche serait à Jacinthes ou Debacq. Il faut penser aux personnes qui se déplacent en chariot ou en béquilles. J'espère que le CAT et la mairie vont pousser la chose pour conserver cet arrêt essentiel.



Rémi Ménigault, 74 ans : Habitant le Chêne-Maillard je trouve anormal qu'on ne puisse plus se rendre directement à la gare des Aubrais, comme c'est le cas aujourd'hui avec la ligne 6. Les gens du quartier sont scandalisés. J'ai envoyé une lettre au président de l'Agglo et au sénateur Sueur. Je vais lancer une pétition dans le quartier.

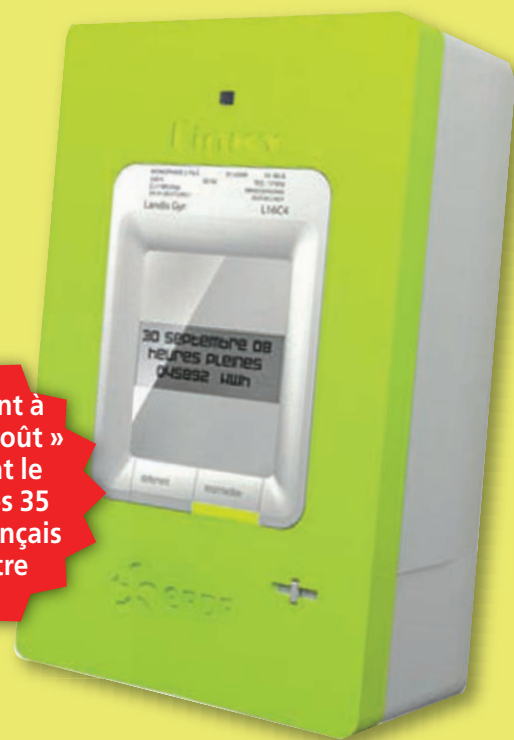
Carmen Abenza, 47 ans : On s'aperçoit que ce n'est pas forcément mieux qu'avant alors qu'on était en droit d'attendre une amélioration du réseau. Le problème actuel pour moi c'est la fréquence, notamment la ligne 25. J'ai deux enfants scolarisés au collège Montjoie et au lycée Maurice-Genevoix. Je trouve dommage que l'on ne soit pas consulté. On nous met devant le fait accompli.



Taxe locale sur la consommation finale d'électricité



Le « polémique quant à son efficacité et son coût » compteur Linky dont le déploiement dans les 35 millions de foyers français devrait se faire entre 2013 et 2020.



Saran opte pour le taux zéro

La loi N.O.M.E, transposition du droit européen, accentue l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en France.

Cette nouvelle réglementation prévoit notamment la création d'une taxe à indices variables perçue en partie par les communes.

Le conseil municipal refusant de pénaliser les saranais, a adopté une délibération en faveur d'un taux zéro. Précisions.

La loi dite « N.O.M.E. » (Nouvelle Organisation du Marché de l'électricité) a été promulguée le 7 décembre 2010, et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Il s'agit d'une transcription en droit français d'une directive européenne d'octobre 2003, en faveur de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité.

À nouvelle loi, et donc nouvelle organisation, correspond la mise en place d'un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité, tant pour les particuliers, que pour les entreprises et les collectivités. Un nouveau mode de taxation qui on peut s'en douter n'est pas sans incidence sur le montant global des factures. Celui-ci s'appuie sur deux taxes distinctes. La première, c'est la TLCFE ou Taxe Locale sur la Consommation Finale d'Electricité, à laquelle s'ajoute la TICFE, soit Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité.



Sylvie Dubois, adjointe aux finances

Une taxe à taux variables

Concernant la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'électricité), celle-ci s'applique aux consommations sous une puissance souscrite supérieure à 250kVa et est perçue par l'État. Une nouvelle taxe qui devrait lui rapporter environ 75 millions d'euros par an.

Quant à la TLCFE (Taxe Locale sur la Consommation Finale d'Electricité),

elle s'applique selon le même critère de consommation. Elle vient se substituer à une taxe créée en 1926 sur les fournitures d'électricité. « Cette ancienne taxe était appliquée dans certaines communes pour accompagner le financement des réseaux publics de distribution, ce qui n'était pas le cas à Saran » explique Sylvie Dubois, adjointe déléguée aux finances. Cette nouvelle taxe est perçue d'une part par les communes, et par ailleurs par le Conseil général (ou département). Particularité de ce nouveau dispositif : ses indices de taxations variables. Soit de 0 à 8 pour les communes et de 2 à 4 pour les départements. Chacune des deux collectivités pouvant fixer par délibération le taux de l'indice. Pour sa part, le conseil municipal de Saran a voté récemment en faveur d'un indice 0. Autrement dit, « de ne pas appliquer de taxation » indique Sylvie Dubois. « Entre le prix de l'électricité qui augmente, mais aussi l'essence, les loyers, tout ceci conduit à des difficultés grandissantes pour la population, avec pour certains le choix draconien de ne pratiquement plus se chauffer pour réduire leur consommation ». Et de souligner « Malheureusement, nous ne pouvons pas agir sur la taxe départementale. » D'aucuns parlent d'une taxe injuste, au même titre que la TVA, car la TLCFE ne tient pas compte des revenus des foyers. Par ailleurs, ce nouveau régime de taxation de l'électricité en France est contesté et pourrait faire l'objet de recours. En cause, la variabilité du taux de la taxe selon la commune de résidence, ce qui n'est pas conforme à la directive européenne sur la taxation des produits énergétiques. Quoi qu'il advienne, on peut d'ores et déjà parier malheureusement sur la hausse des tarifs de l'électricité à court terme, du fait même de la libéralisation du marché de l'électricité. Il est peu probable en effet que la mise en concurrence profite aux consommateurs. ●

Arnaud Guilhem

Des images et des jeunes

Du 3 au 27 novembre la galerie du château de l'Étang accueille les travaux photographiques et cinématographiques réalisés par les jeunes du Club de l'image. L'exposition « Travaux d'hiver », rétrospective d'une décennie de création, est une vraie sortie tout public.

C'est à un beau voyage au cœur de la création photographique, cinématographique et graphique que nous convie le Club saranais de l'image. Cette exposition nous ouvre l'album des dix ans d'activités de la structure municipale pour la jeunesse dédiée aux arts plastiques et à l'expression artistique. C'est le travail de tous ces jeunes, de 7 à 16 ans, qui est donné à voir et à apprécier, car la qualité des travaux le dispute à la variété des techniques et des supports. « Il s'agit d'une rétrospective qui décline toutes les couleurs du Club, explique Aurélie Garnier, animatrice du Club de l'image. Nous avons baptisé l'exposition « Travaux d'hiver » en référence au premier film d'animation réalisé en 2001 qui s'inspirait de l'Hiver de Jacques Prévert. C'est une expo reflet de notre activité qui s'adresse autant aux adultes qu'aux jeunes ». Un panorama varié, dynamique, original. « C'est une vraie expo, pas un déballage de centre aéré, poursuit-elle. Le public va être agréablement surpris par la belle qualité des photos et des films ». Sur le plan de la mise en espace des centaines de documents que regroupe « Travaux d'hiver », les responsables ont opté pour une scénographie en forme d'abécédaire. Des thématiques spéciales (la main, l'écran...) jalonnent également la visite. L'exposition va permettre au grand public de pousser les portes de ce relais de quartier à la thématique très forte, véritable laboratoire de créativité, unique en son genre dans le département.

Jeunes artistes acteurs de la vie saranaise

Le public a ainsi l'occasion de découvrir les seize courts métrages réalisés par les jeunes et souvent primés dans des festivals nationaux, des travaux photographiques d'un très bon niveau esthétique, ainsi que des procédés originaux de prises de vue (super sampler, sténopé, holga, fish eye...). Les cimaises de la galerie du château de l'Étang accueillent aussi les reportages photo réalisés par les jeunes à l'occasion d'événements saranais : théâtre sur l'herbe, théâtre de la Tête Noire, fête de quartier « Opinions sur rue »... « Les jeunes ont réalisé un travail avec un regard très intéressant, sur les ambiances, les détails, les matières... souligne Aurélie. Chaque jeune photographe a son propre style, une façon de s'exprimer bien à lui... ». L'Astroscoptes electricus, gros poisson métallique créé par les jeunes du Club de l'image et ceux du Club mécanique, prend aussi ses quartiers d'automne à la galerie. Les visiteurs pourront suivre des programmes vidéos projetés de ses flancs. Les responsables ont aussi eu la bonne idée d'exposer en maquette réduite les transformateurs EDF de la salle Guy-Vergracht, du square des Hirondelles et de la rue des Chimoutons, habillés de fresques peintes. Une initiative



qui valorise le travail des jeunes au service de la qualité de vie et du bien être saranais. A noter qu'un catalogue de l'exposition, accompagné d'un CD regroupant tous les films d'animation, sera prochainement édité. ●

Clément Jacquet

L'expo en bref

Exposition Travaux d'hiver du Club de l'Image, du 3 au 27 novembre
Galerie du château de l'Étang
Du mardi au vendredi de 14 heures à 17 heures
Les samedis et les dimanches de 14 heures à 17 h 30.
Tel : 02 38 80 35 70

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr



L'ACTUALITÉ AU PLUS PROCHE

De saison en saison et d'année en année, Repères évolue afin de rendre compte au mieux et au plus près de l'actualité de la Ville.

Preuve en est avec et dans ce numéro. Jeunesse, enfance, sports, clubs et autres écoles de musique, de danse sans oublier le Grand Liot... Jusqu'à présent trimestrielles, les quatre pages habituellement consacrées aux loisirs jeunes font peau neuve dès à présent. Ainsi, chaque mois, et non plus trimestriellement, l'actualité des loisirs jeunes est abordée au sein de deux pages tout spécialement dédiées.

Un changement d'espace, une périodicité plus fréquente, ceci afin de coller au plus près à l'actualité et d'en rendre compte de manière plus détaillée, plus précise, plus pertinente. Deux pages désormais mensuelles d'informations pratiques, qui sont enrichies d'articles et de reportages en lien direct avec l'actualité des loisirs jeunes.

Deux pages destinées avant tout aux parents et aux familles, qui viennent également renforcer la complémentarité des magazines Repères et Caractère. Premier rendez-vous avec cette nouvelle

Les inscriptions aux Activités municipales du 1^{er} trimestre 2012 débuteront SAMEDI 10 DECEMBRE 2011 à l'Accueil Central

Ces inscriptions concernent les Centres de loisirs (les mercredis jusqu'aux vacances d'été, les vacances de février et de Pâques) les Stages sportifs (février et Pâques) les Colonies Grand Liot

La programmation du premier trimestre 2012 sera publiée dans Repères du mois de décembre.

formule des loisirs jeunes dès le prochain numéro de Repères, avec d'ores et déjà au programme deux sujets d'actualité. Autre nouveauté en lien avec cette évolution, toujours dans le même souci de mieux vous informer, la publication d'un document qui présentera l'ensemble des manifestations importantes et autres temps forts de l'année dans la commune. Ce document sera disponible dans le courant du mois de janvier, et ce, dans tous les accueils publics de Saran.

Rendez-vous dans le prochain Repères !
A.G.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE VOUS ACCUEILLE !

Le Pij est un espace de documentation et d'écoute personnalisé qui s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans. Il vous propose plusieurs thématiques : Organisation des études, Formation/métiers, Emploi, Formation continue, Société et vie pratique, Loisirs, Vacances, Étranger, Sport, Santé. Accès Internet. N'oubliez pas le journal « Caractère » qui vous informe de toutes les actualités et sorties organisées par les services municipaux (jeunesse, sport, culture, enfance...). Caractère est un mensuel disponible dans les structures municipales et sur abonnement gratuit. Renseignez-vous auprès du Pij. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 le samedi matin de 8h30 à 12h. Tél. : 02 38 80 34 12 et 02 38 80 34 09 [prij@ville-saran.fr](mailto:pij@ville-saran.fr)



LE 1^{ER} OCTOBRE LA FÊTE À JACQUES-BREL



Restauration municipale

VIANDE BOVINE (BŒUF, VEAU)
D'ORIGINE UNION EUROPÉENNE

Mercredi 2
salade verte
jambon de volaille
frites au four
fromage blanc aux fruits.

Jeudi 3
taboulé
palette de porc à la diable (*omelette)
petits pois carottes
Petit-Louis poire.

Vendredi 4
tomates dés d'emmental
vinaigrette
filet de merlu sauce citron
riz basmati
mousse chocolat.

Lundi 7
velouté de potiron aux châtaignes
cuisse de poulet aux herbes/carottes vichy
Saint-Morêt/banane.

Mardi 8
chou blanc/pommes de terre et surimi sauce crème
sauté de porc au soja (*sauté de dinde)
pâtes bio
Danette.

Mercredi 9
salade de riz niçoise
paleron de bœuf sauce tomate/flan de brocolis
Saint-Paulin/clémentines.

Jeudi 10
salade vinaigrette
filet de merlu sauce provençale/pommes de terre sautées
yaourt aromatisé aux fruits.

Vendredi 11
Férié.

Lundi 14
salade vinaigrette
raviolis de bœuf
Comté
compote de pommes sans sucre ajouté.

Mardi 15
betteraves cuites et maïs pépites de poisson
gratinées/petits pois
Six de Savoie/pommes.

Mercredi 16
carottes râpées au citron
langue de bœuf sauce brune/purée de pommes de terre
petits suisses aromatisés.

Jeudi 17
soufflé à l'emmental
rôti de dinde au jus
haricots verts
glace.

Vendredi 18
céleri rémoulade
côte de porc texane (*cuisse de poulet)
riz sauce tomate
Chamois d'Or
ananas frais.

Lundi 21
salade de pâtes aux petits légumes
escalope de volaille
chou-fleur
emmental/orange.

Mardi 22
salade vinaigrette
rôti de bœuf froid
frites au four
fromage frais aux fruits.

Mercredi 23
concombres
filet de merlu sauce crevettes
purée de potiron
Brin d'Affinois/brownie.

Jeudi 24
salade coleslaw
sauté d'agneau aux épices/pâtes
yaourt bio vanille.

Vendredi 25
potage de légumes émincé de porc (*émincé de dinde)/haricots beurre
Kiri/kiwi.

Lundi 28
pommes de terre dés de Mimolette
omelette
épinards béchamel
Liégeois chocolat.

Mardi 29
tomates vinaigrette
sauté de veau aux olives
flageolets
yaourt à boire aux fruits mixés maison.

Mercredi 30
taboulé
rôti de porc au jus (*rôti de dinde)/haricots verts
Babybel/ananas frais.

Jeudi 1^{er} décembre
pâté de foie (*pâté de volaille)
filet de merlu beurre citron/pommes de terre vapeur
Kidiboo/pomme.

Vendredi 2
betteraves cuites et mâche
cordon bleu de volaille,
carottes à la crème
fromage blanc aux fruits.

VIE MUNICIPALE

Info dépistage des cancers du sein et colorectal
Salle du Lac de la Médecinerie
> Mardi 22 novembre à 18h.

Cérémonies de commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918

Dépôt de gerbe au monument aux morts des Aydes à 11h45 ; rassemblement avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran sur la Place de la Liberté à 12h15 ; défilé jusqu'au monument aux morts du Bourg à 12h30 ; Cocktail offert par la Ville à la salle des Fêtes à 13h
> Vendredi 11 novembre à partir de 11h45.

FERMETURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI 12 NOVEMBRE

Présentation des aménagements du Bourg

Salle des Fêtes
> Lundi 14 novembre à 19h.

Rencontre avec les élus

Mairie, salle du Conseil municipal
> Samedi 26 novembre de 10h à 12h.

Conseil municipal

Mairie
> Vendredi 18 novembre à 19h.

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Place de la Liberté, Mairie
> Samedi 26 novembre à 17h.

ASSOCIATIONS

Petite fleur saranaise

Séances d'art floral - salle du Lac à 14h30, 17h et 20h
> Vendredi 4 et 25 novembre.

Groupe d'histoire locale

Conférence sur l'histoire de l'aérodrome
Annexes du château de l'Étang à 20h30
> Vendredi 4 novembre.

UFC Que choisir

Permanence de l'association
Sur rendez-vous pris à l'avance (minimum la veille) par téléphone au 02 38 53 53 00
salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h
> Mardi 8 novembre.



Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) 02 38 72 29 25

240 allée Jacques-Brel
Stage de sculpture (adultes)
> Samedi 5 novembre de 14h à 18h
Stage d'art plastique (enfants)
> Dimanche 20 novembre de 14h à 16h
Stage couture, confection d'un grand sac cabas (à partir de 14 ans) - de 14h à 18h
> Vendredi 25 novembre.
Stage de sculpture (enfants) de 14h à 18h
> Samedi 3 décembre.
Stage d'art plastique (adultes) « matière et abstraction » 240 allée Jacques-Brel de 14h à 18h.
> Dimanche 4 décembre

Association Familiale

Bourse aux jouets et vêtements sports d'hiver
salle des Fêtes, de 9h à 17h30 (Dépôt), de 18h à 21h (Vente)
> Mardi 15 novembre.
Bourse aux jouets et vêtements sports d'hiver - salle des Fêtes, de 9h30 à 13h (Vente), de 17h30 à 18h30 (Reprise des invendus)

Harmonie intercommunale Fleury-Saran

Concert de la Sainte-Cécile - Église de Fleury
> Vendredi 18 novembre à 20h30.

Comité local du Secours populaire français

Braderie de Noël 124, rue des Bergeronnettes
> Samedi 19 novembre, la journée.

GPIECS

Assemblée générale - salle du Lac
> Mardi 29 novembre à 20h30

Comité des Œuvres sociales

Marché de Noël au profit de l'association « Le petit Marc »
www.association-lepetitmarc.com (tombola...)
salle des Fêtes de 9h à 18h
> Samedi 3 décembre.

SPORT

USM Badminton R3

Championnat interclubs de la ligue du Centre
gymnase Jean-Moulin la journée
> Dimanche 4 décembre.

USM Subaquatique

Baptêmes de plongée gratuits, à partir de 8 ans. Pour les - de 18 ans une autorisation parentale écrite est nécessaire
centre nautique à 19h15
> Mercredi 2 novembre.

Présentation des aménagements du Bourg, lundi 14 novembre, 19h à la salle des fêtes.

ASFAS Athlétisme

25° cross de l'ASFAS - Lac de la Médecinerie
> Dimanche 27 novembre à partir de 11h30
renseignements <http://www.asfas45.com>

USM Football

DH Saran/Dreux - stade du Bois Joly à 15h
> Dimanche 13 novembre.

USM Handball N1 (M)

Saran/Gonfreville - Halle des sports à 20h45
> Samedi 19 novembre.

USM Waterpolo

Championnat régional Saran/Orléans - centre nautique à 20h
> Samedi 19 novembre.

USM Basket N3 (F)

Saran/Marne-la-Vallée - Halle des sports à 15h30
> Dimanche 20 novembre.
Saran/Saint-Michel Sport - Halle des sports à 15h30
> Dimanche 4 décembre.

USM tennis de table

Saran/Pong-Vendomois 1 - gymnase Jacques-Brel de 9h à 13h
> Dimanche 6 novembre.

Cérémonie pour les dirigeants et sportifs méritants

salle des Fêtes à 18h30
> Vendredi 2 décembre.

USM Natation courses

Circuit Benjamins, étape 1 - centre nautique à 13h30
> Dimanche 27 novembre.

CULTURE

Bibliothèque

Tél. : 02 38 80 35 10
bibliotheque@ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
mardi : 14h-18h mercredi : 10h-12h / 13h30-18h
vendredi : 14h-18h samedi : 10h-12h30 / 14h-17h
Fermé le lundi

L'Heure du conte (enfants scolarisés)

> Mercredi 9 novembre à 15h30.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE LE SAMEDI 12 NOVEMBRE

Ateliers d'écriture « les ateliers d'Alice »

> Samedi 19 novembre de 14h30 à 16h30.

L'Heure du conte (enfants non scolarisés)

> Samedi 3 décembre à 10h30.

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70

chateau.etang@ville-saran.fr

Travaux d'hiver

Exposition proposée par le Club de l'image service municipal de la jeunesse
> Du 3 au 27 novembre

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h
Week-end : 14h à 17h30 en présence des artistes
Fermeture le lundi

Théâtre de la Tête Noire

Tél. : 02 38 73 02 00

www.theatre-tete-noire.com

Des rails... prose du Transsibérien et L'aérotrain, rêve en cendres / théâtre

> Jeudi 3 novembre à 19h.
> Vendredi 4 novembre et samedi 5 novembre à 20h30.

En ce temps là, l'amour / théâtre (à partir de 13 ans)

> Vendredi 18 novembre à 20h30.

Ben / théâtre (à partir de 12 ans)

> Jeudi 1^{er} décembre à 19h.
> Vendredi 2 décembre à 20h30.

A VENIR

La ronde des quatre saisons, exposition de marionnettes

Proposée par Kristof Le Garff
> Du 3 décembre au 8 janvier

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h
Week-end : 14h à 17h30
Fermeture le lundi, samedi 14 et dimanche 25 décembre 2001, samedi 31 décembre et dimanche 1^{er} janvier 2012.

Sur l'agenda !

● Journées ateliers créatifs

Jeudi 3, vendredi 18 et jeudi 24 novembre à la salle des Aydes de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

Réalisation de décoration manuelles, créations diverses.

● Spectacle de Noël Russe au théâtre Gérard-Philippe à Orléans

Mardi 22 novembre - Départ du Foyer Georges-Brassens vers 13h. Spectacle avec les ballets Moroshka de Saint-Petersbourg.

Prix par personne : 37€ / Inscription à la Direction de l'action sociale, en Mairie (02 38 80 34 24) avant le mercredi 2 novembre.

● Repas anniversaire

Vendredi 25 novembre au Foyer Georges-Brassens à 12h30.

A 15h un loto est organisé par les Amis du Foyer.

Prix par personne : 17€ (vin et café compris)

Inscription au Foyer Georges-Brassens

(02 38 72 35 00) avant le mardi 15 novembre.

● Sortie à Paris

Jeudi 1^{er} décembre - Départ du Foyer Georges-Brassens vers 12h30. Temps libre de 14h30 à 17h30 pour aller admirer les vitrines de Noël aux Galeries Lafayette... Puis tour dans Paris admirer les décorations de Noël. Prix par personne : 15€

Inscription à la Direction de l'action sociale,

en Mairie (02 38 80 34 24) avant le lundi 14 novembre.

● Repas de Noël

Samedi 3 décembre au Foyer Georges-Brassens à 12h30

Après-midi dansant animé par les Carcagno's

Prix du repas : 31,80€ (boissons comprises)

Inscription au Foyer Georges-Brassens

(02 38 72 35 00) avant le vendredi 18 novembre.

● Colis de Noël

La distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans (la carte d'identité sera demandée) auront lieu :

Lundi 12 décembre à la mairie de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Mardi 13 décembre au foyer Georges-Brassens de 10h à 12h

et de 14h à 16h.

Mercredi 14 décembre à la salle Lucien-Barbier (Jacques-Brel)

de 10h à 12h.

Bons de Noël 2011

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Centre Communal d'Action Sociale a décidé de renouveler son offre, sous condition de ressources, d'un bon d'achat d'une valeur de 40 € par personne, à valoir au magasin CARREFOUR SARAN sur tous rayons sauf : alimentation, boissons alcoolisées, produits animaliers et parapharmacie.

Bénéficiaires :

tout ménage, seul ou en couple, ainsi que les enfants à leur charge, nés après le 1^{er} décembre 1993.

Plafond de ressources :
(Voir tableau ci-dessous)

Justificatifs à présenter :

▶ les trois derniers mois de ressources de toute la famille (salaires, prestations familiales, allocation chômage, allocation adulte handicapé, RSA, etc.)

▶ l'avis d'imposition 2010/2011

▶ l'attestation de sécurité sociale en cours de validité

▶ l'attestation de CMUC en cours de validité

Attention :

sont prises en compte les ressources de tous les membres de la famille.

Les ménages et les personnes seules de plus de 60 ans répondant aux critères de l'allocation chauffage ne peuvent bénéficier de cette offre.

Si vous pensez être concerné, nous vous invitons à vous présenter au Service d'Action Sociale du mardi 15 novembre au vendredi 18 novembre 2011 inclus de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, munis de vos justificatifs.

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7	8
Plafond de ressources	626,75€	940,17€	1 128,17€	1 316,17€	1 566,87€	1 817,57€	2 068,27€	2 318,97€

Du Rose plein les yeux

Pour mobiliser autour de la campagne sur le dépistage organisé du cancer du sein, notre commune s'associe, à l'action du comité féminin du Loiret (COFEL), durant les mois d'octobre et de novembre en éclairant la Liberté sur l'esplanade de la mairie.

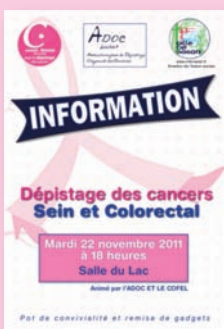
« Du rose plein les yeux » a pour but de sensibiliser et de fidéliser les femmes à la démarche de prévention en répondant aux invitations de l'ADOC 45 (structure de gestion qui gère le dépistage)

L'importance du dépistage organisé du cancer du sein

Près d'une femme sur huit sera confrontée au cours de sa vie à un cancer du sein. En l'absence de moyens de prévention adaptés, le dépistage est, avec les traitements, un moyen essentiel de lutter contre ce cancer. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place un dépistage organisé du cancer du sein. Le dispositif permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de dépistage de qualité, pris en charge à 100%. Les mammographies normales y sont systématiquement relues (« double lecture ») par un second radiologue.

Réunion d'information sur le Dépistage des cancers du sein et colorectal animée par le Cofel et l'Adoc mardi 22 novembre 2011 à 18 heures à la salle du lac

(pot de convivialité et remise de gadgets)



Feu de tout bois

Créée en juin dernier, la SARL Service Loiret Ramonage veille notamment à l'entretien et au bon fonctionnement de tous types de conduits de fumée. Une activité qui requiert avant tout compétences, sérieux et garanties. Présentation.



Depuis la rentrée, Laurent Segura est un chef d'entreprise tout particulièrement affairé. L'heure est en effet celle des ramonages et autres débistrages de cheminées, à l'approche des premières froidures. Un baptême du feu en quelque sorte pour ce père de famille saranais de 44 ans : « J'ai débuté en juin dernier, c'est une activité toute neuve. » confie-t-il. Une première rentrée qui ne laisse cependant rien au hasard en matière d'intervention, car l'intéressé est titulaire d'un certificat professionnel de ramoneur fumiste. « L'activité est très règlementée depuis 2006 » explique-t-il. « Pour disposer de ce certificat qui est un gage de professionnalisme et une garantie, il faut soit avoir exercé pendant trois ans, soit avoir effectué une formation. »

L'idée de cette reconversion professionnelle lui est venue voilà trois ans, suite à l'achat d'un poêle à granulés de bois. « Je me suis interrogé afin de savoir qui allait assurer l'entretien et il n'y avait personne. Cela m'a mis la puce à l'oreille. » Deux ans plus tard, après vingt-deux années dans la même entreprise de pièces détachées où il finit technicien d'atelier, Laurent Segura franchit le pas. « J'ai pris un congé individuel de formation pour me reconverter. J'ai fait la formation de ramoneur

fumiste en région parisienne, auprès du seul organisme reconnu officiellement. » Peu de temps après, il crée sa société, la SARL Service Loiret Ramonage (SLR).

Propreté, efficacité, sécurité

Ce sont les trois mots clés qui guident Laurent Segura dans son activité.

Au quotidien, il assure le ramonage et son contrôle de tous types de poêles : Poêles à bois, cheminées ouvertes, poêles à granulés, inserts. Il réalise également le débistrage des conduits de cheminées dites à boisseaux ou vieilles cheminées en pierre. « Personne ne le fait sur Orléans, j'ai investi en conséquence au niveau matériel. » indique-t-il. Laurent Segura réalise par ailleurs des diagnostics pour les cheministes, mais aussi la pose et l'entretien de détecteurs de fumée,

sans oublier la vente aux particuliers de granulés de bois en sac de 15 kg. Pour l'heure, il s'agit de se constituer un réseau. « Je travaille beaucoup et essentiellement en tant que prestataire pour l'entreprise Dargent thermique et j'ai un partenariat tout neuf avec Leroy Merlin. » En parallèle, S.L.R effectue tout type de

ramonage sur le département, « Avec un forfait de 50 euros hors taxes, plus les frais de déplacement. [...] Dans ce travail, ce qui me plaît aussi c'est le côté relationnel, de rencontrer des gens différents. » Et quand bien même cette activité est essentiellement saisonnière, Laurent Segura dresse un premier bilan satisfaisant : « Je ne me plains pas, je tiens l'objectif. J'aimerais à terme fidéliser la clientèle, notamment en ce qui concerne les poêles à granulés. Mon objectif est de durer et de prospérer, tout en continuant à habiter à Saran. On y est depuis huit ans et on s'y sent vraiment bien. » Une reconversion réussie ? « Je dors moins, ça me tracasse plus, mais j'ai quand même gagné en qualité de vie, notamment en matière d'horaires. » résume en souriant Laurent Segura.

À noter que pour la saison 2012, soit dès septembre 2012, l'entreprise proposera un tarif spécial pour les saranais. ●

Arnaud Guilhem

Service Loiret Ramonage
27, allée des Verdiers à Saran
Tél. : 02 38 73 16 86 - 06 77 15 56 97

Le développement de l'enfant grâce au livre

Depuis 2010, l'accueil familial des P'tits Loups mène un projet novateur autour du livre et de l'enfant. Une initiative au long cours dans laquelle sont déjà impliquées plusieurs assistantes maternelles.

Premier bilan et perspectives.

Kamishibai. Soit « pièce de théâtre sur papier » en japonais. C'est en s'appuyant sur ce procédé narratif très ancien, que l'accueil familial des P'tits Loups a entrepris depuis 2010 un projet original autour du livre et de l'enfant. « Il s'agit d'apporter la notion de lecture à l'enfant. C'est d'abord l'histoire de sens en éveil et de plaisir pour l'enfant » explique Evelyne Pillas, responsable de l'accueil familial et instigatrice de ce projet. « Une approche du livre contribue au développement de l'enfant, notamment au niveau affectif et sensoriel, et également au niveau de sa personnalité. » Pour ce faire « On multiplie le contact entre le livre, l'enfant et les assistantes maternelles ». Public visé : Des enfants à partir de quatre-cinq mois.

Réflexion et imagination

Au fil du temps, le projet s'est mis en place. Par le biais tout d'abord d'un groupe de réflexion et de pilotage, impliquant notamment six assistantes maternelles volontaires. Il s'est également agi d'organiser des ateliers de confection de Kamishibai. Ce livre assez inhabituel est en effet constitué de feuilles volantes avec des illustrations et/ou des images au recto, le texte de l'histoire figurant au verso. « C'est une manière différente de conter à l'enfant que le livre » précise Evelyne Pillas. D'autant plus que les participantes ont pour le moins laissé libre cours à leur imagination. « Chacune est partie sur une idée et d'autres choses, d'autres idées de support » se réjouit la responsable. Cette première phase du projet est désormais achevée. « Le premier bilan de ce projet est hyper positif. Le groupe a été très dynamique, chacune a pris largement sur son temps personnel. C'est également très positif par rapport aux enfants. » Un bilan tellement concluant que « On a décidé de l'étendre à toutes les



assistantes maternelles » explique Evelyne Pillas. Désormais, les six assistantes maternelles sont promues référentes auprès de leurs trente autres collègues. Cette deuxième phase est amenée à se développer dans les prochains mois et au moins jusqu'en 2012.

Une grande aventure

Du côté des assistantes maternelles volontaires et à présent référentes, l'enthousiasme est de mise. « C'est un projet commun sur deux ans » rappelle Cécile Riffet. « On a choisi notre livre, notre histoire et on a créé avec notre imagination. Chacune a fait sa version. Le but étant entre autres de trouver différentes façons de raconter des histoires aux enfants. C'est aussi une autre approche du livre ». « On a commencé au printemps 2011 » enchaîne Gaëlle Mazzochi. « On a joué avec les matières, les couleurs, les supports... Comme ça, les enfants peuvent toucher, gratter, caresser... Pour cela, les P'tits Loups ont mis beaucoup de matériel à notre disposition. Cela a demandé aussi beaucoup d'investissement personnel hors du temps de travail. Faut être motivée. » Du matériel et surtout de la motivation, car « C'est de la création pure » souligne Sandrine Hup. « C'est différent d'une histoire pré-écrite. Il y a aussi un aspect ludique pour nous ». Car une fois l'idée de base trouvée, il a fallu découper, coller, assembler... Une activité intense qui s'est déroulée de mars à août dernier. « À la fin, on était contentes du résultat » indiquent-elles en cœur.

Dans les prochains mois, nos volontaires vont passer le témoin auprès de leurs collègues. « C'est intéressant de faire partager cette expérience aux autres assistantes maternelles. » souligne Cécile Riffet. « De plus, cela améliore la cohésion, cela crée plus de communication et de partage avec les autres. » « Le premier bilan est positif » résume Sandrine Hup. Mais désormais... « C'est le début d'une grande aventure. Donc à suivre » conclut Gaëlle Mazzochi avec humour. ● **Arnaud Guilhem**



Valérie Cavalier, Céline Riffet, Chantal Poignard, Muriel Petinet, Gaëlle Mazzochi, Sandrine Hup.

La liberté de choisir, jusqu'au bout

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité lutte pour une meilleure prise en charge de la fin de vie, pour la possibilité d'abrégé d'inutiles souffrances, sans entraîner des sanctions pour les soignants. ADMD 45, qui fait évoluer les mentalités sur un sujet tabou, propose écoute, conseil et accompagnement.



M. Joël Barrault et M. Jacqueline Bach-Riffaut

« **E**xigeons notre ultime liberté maintenant ! », « Je ne veux pas devenir un pantin à la fin de ma vie ! ». Les slogans parlent d'eux-mêmes. Créée en 1980, l'ADMD mène depuis trois décennies une action militante afin que tout un chacun puisse avoir une fin de vie conforme à ses conceptions de dignité et de liberté. L'accès aux soins palliatifs fait aussi partie de ses causes. L'association humanitaire tend à faire évoluer la loi afin que ceux et celles qui le désirent, puissent bénéficier d'une aide active à mourir dans le cas par exemple de maladies dégénératives liées au grand âge de type Alzheimer ou maladie de Charcot, de maladies incurables, de grands accidentés... La vocation essentielle de l'ADMD est d'obtenir le vote d'une loi légalisant l'euthanasie. L'association compte 48 000 adhérents dont 500 dans le Loiret. « Nous luttons pour une fin de vie paisible, explique Jacqueline Bach-Riffaut, déléguée départementale. Notre mouvement a permis de faire évoluer la législation avec la loi Kouchner 2002 sur les droits du malade et la loi Léonetti en 2005, qui évite, théoriquement, l'acharnement thérapeutique. Mais ce n'est pas suffisant, nous voulons que le droit de partir dans la dignité dans des conditions clairement encadrées, soit reconnu officiellement ». Chacun, selon l'association, peut en conscience, décider des conditions de sa fin de vie, d'exiger que l'agonie, les souffrances lui soient abrégées. « Il s'agit encore d'un sujet tabou dans une société qui occulte la

vieillesse, la maladie, le handicap, la mort », poursuit la responsable. Plusieurs événements ont porté la question sur la place publique (affaire Vincent Humbert à Berck, affaire Docteur Nicolas Bonnemaïson à Bayonne...) provoquant polémiques, réponses embarrassées de la justice et des politiques.

Mourir dans la dignité : un acte de vie

C'est dans une logique de respect de la volonté de la personne que la loi Léonetti a consacré les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance. Chacun d'entre nous peut, en toute conscience, signé ce document, qui en cas de dégradation irréversible des facultés, prévoit les conditions de sa propre fin de vie. Selon les sondages, l'opinion publique est très majoritairement favorable, quand il n'existe aucun espoir et que la souffrance, la déchéance sont là, à favoriser une mort douce et rapide. Cependant, la mise en pratique se heurte à de nombreuses résistances morales et religieuses. Ce n'est pas un hasard si les pays ayant voté l'euthanasie sont des pays majoritairement protestants (Pays bas, Belgique, Suisse...). « Nous allons inévitablement arriver vers une loi d'euthanasie raisonnée, soutient Joël Barrault, militant actif. C'est l'évolution normale

comme cela fut le cas pour la contraception, l'IVG ou la peine de mort. Nous réclamons la sédation : mettre fin à la souffrance même si cela accélère la fin de vie ». La délégation du Loiret organise régulièrement conférences, débats publics, opérations de sensibilisation, signatures de pétitions... Membre du CISS (Collectif interassociatif sur la santé) l'ADMD est reconnue pour représenter les usagers dans les instances administratives des hôpitaux. L'association tient une permanence à la Maison des usagers au CHRO La Source. Son travail est complémentaire à celui de la Jalmaiv45 (Jusqu'à la mort accompagner la vie). Le 2 novembre elle fête la 4^e journée mondiale des associations ADMD en plantant symboliquement un arbre à Montargis. L'ADMD 45 présente le 3 décembre, dans le cadre du réseau Forum des droits humains, la pièce « Meurtre par omission », donnée gratuitement à la maison des arts et de la musique d'Orléans. Une association bien vivante ! ● **Clément Jacquet**

Coordonnées de l'ADMD 45

Tel : 02 38 30 26 33 et
06 72 91 57 69

Courriel : jbacrif@orange.fr
Site Internet : www.admd.net

• En bref...

• Erratum

Dans l'article consacré au Triathlon du Repères d'octobre, une erreur de rédaction s'est glissée et il est à préciser que la Ville de Saran restera l'organisatrice du Raid saranais dans ses prochaines éditions.

• Antenne locale de la CPAM

Rue de la Fontaine
tel : 3646

Ouverture les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous, de 13h à 17h accueil tout public. Fermé le mardi.

• Volume des bacs de collecte des déchets

Si le bac qui vous a été attribué s'avérait trop petit, vous pouvez effectuer une demande pour en obtenir un plus grand. Pour cela, rendez-vous sur le site de l'Agglo <http://www.agglo-orleans.fr/dechets> et remplissez le formulaire "Demande de bac roulant" dans la rubrique "Formulaires et démarches en ligne". Pour toute autre question sur vos déchets 02 38 56 90 00
Courriel : qualitedechets@agglo-orleans.fr

Des conventions riches d'échanges



A l'occasion du renouvellement des conventions mairie-associations et sections sportives saranaises les responsables municipaux du sport sont allés, sur le terrain, au devant des clubs. L'occasion de prendre le pouls du mouvement sportif saranais et de faire remonter ses doléances.

Mardi 11 octobre. C'est dans la salle des sports Jacques Brel, dont le sol et les vestiaires sont flambant neufs, qu'a été signée la convention qui lie pour trois ans la mairie et l'USM tennis de table. Une rencontre officielle qui permet de renouveler et de réactualiser un partenariat fort, socle de la vitalité du sport saranais. Du 13 septembre au 20 octobre, le service municipal des sports a ainsi été à la rencontre de 25 sections et associations de l'USM (basket, handball, tennis, cyclisme, arts martiaux...) et de trois associations de l'Asfas (Athlétisme, triathlon, tir à l'arc). « Bien que nous travaillions en relation étroite avec les associations tout le long de l'année, ces rencontres sur le terrain apportent que du bon, souligne Jacky Mazzuca, adjoint aux sports. C'est l'occasion d'actualiser qui fait quoi, comment les structures sont réellement utilisées, de faire quelques rappels sur le règlement intérieur ville, les consignes de sécurité... ». Cette tournée des

popotes a le grand mérite d'identifier les besoins, petits et grands, des clubs et de faire remonter leurs doléances. « Cela permet de faire émerger des projets, d'améliorer les conditions d'exercice de la pratique sportive, explique Patrick Langer, responsable du service municipal des sports. On écoute, on retient mais on ne peut pas donner satisfaction à tout le monde » Certains projets demandent en effet des années de patience comme par exemple le terrain synthétique (dix ans d'attente). Parmi les doléances enregistrées certaines seront présentées au budget.

Un travail de collaboration

À titre d'exemple, parmi les réalisations récentes on peut citer la sonorisation du stade d'athlétisme et annoncer l'installation prochaine de portes automatiques pour faciliter l'accès des handicapés à la piscine ainsi que de la construction d'un marcheur

au centre équestre. La signature de ces documents contractuels permet également de maintenir le contact. « Auparavant c'était moins formel, assure Bernard Dugalleix, conseiller municipal délégué aux sports. C'est une action placée, depuis 1977, au cœur de la logique municipale en matière de sports. Il s'agit de coller au plus près de la vie des pratiquants et des dirigeants. Nous rencontrons un excellent accueil, c'est très instructif ». Pour Olivier Renou, président de l'USM tennis de table : « On peut parler d'un vrai travail de collaboration. Je suis plus que satisfait. Seul bémol : l'occupation de la salle qui s'avère juste pour accueillir nos 80 licenciés ». Un sujet sur lequel rebondit Jacky Mazzuca : « Le planning des installations sportives est en effet plus que chargé. Nous sommes victimes de notre succès en quelque sorte. La solution réside dans la construction de nouveaux équipements et sur ce plan c'est une question de moyens et d'arbitrages ». Et de conclure : « Nous faisons en sorte de mettre les moyens pour que le sport saranais s'exprime dans les meilleures conditions possibles. Que tout le monde puisse s'entraîner et progresser. Les échanges fructueux autour du renouvellement des conventions participent de cette volonté ».

Clément Jacquet



Le Chiffre du Mois

17 et 19

Le foyer Georges-Brassens met la gomme !



Ainsi, le jeudi 17 novembre à partir de 12 heures vous êtes attendus au foyer pour une dégustation du Beaujolais nouveau autour de charcuterie, fromage et dessert, animée par Bernard Fraizeau. L'inscription se fait directement au Foyer (02 38 72 35 00) avant le 8 novembre (prix par personne : 18 €).



Et le samedi 19, le foyer vous propose son Marché de Noël et ses Portes ouvertes de 14 heures à 18 heures. Ouvert à tous, outre ses traditionnelles confitures maison, nombre de produits vous seront proposés dans une ambiance de fête, de solidarité, de rencontre et d'échanges. Parfum, bijoux, miel, cognac, chocolats, vin blanc, vêtements, foie gras... seront à l'honneur.

• En bref...

• Fermeture de la Mairie et de la Bibliothèque

La mairie et la bibliothèque seront fermées les vendredi 11 et samedi 12 novembre.

• Demande de Passeport

Si vous prévoyez de voyager et que vous devez faire votre passeport, renseignez-vous dès à présent à l'accueil de la mairie pour en faire la démarche. En effet, il est nécessaire de prendre rendez-vous pour réaliser le passeport biométrique, sachant qu'à la suite de ce rendez-vous le délai d'obtention de votre passeport est en moyenne de 8 à 10 jours. Vous pouvez consulter le site <http://www.service-public.fr> pour connaître les pièces à fournir. Renseignements complémentaires au 02 38 80 34 01.

• Espace famille

La Ville de Saran a mis à votre disposition l'Espace Famille, un outil qui vous propose de pré-inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités municipales, via le site internet de la Ville, rubrique « démarches en ligne ». Vous accéderez alors à votre Espace Privé qui vous indiquera la marche à suivre. Vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie 02 38 80 34 01.

La plume altruiste



Depuis l'hiver dernier, Pascal Martineau est écrivain public agréé. Fort d'un parcours journalistique et de convictions personnelles, il met ses compétences au service de la population. Rencontre.

« J'écrit à peu près tout sauf les poèmes d'amour » glisse Pascal Martineau sur le ton de la plaisanterie.

À quarante-huit ans, ce saranais depuis deux ans a décidé de proposer ses services en tant qu'écrivain public. Une démarche pour le moins originale en ces temps où la parole tendrait à prendre quelque peu le pas sur l'écrit.

« Je cherche à me reconverter » explique-t-il. « À la base, je suis journaliste, j'ai fait l'école de Strasbourg. J'ai débuté à Témoignage chrétien, j'ai travaillé pour la presse nationale, pour des quotidiens locaux et pour des revues associatives. Comme chef de service, comme secrétaire de rédaction, comme rédacteur en chef. »

Outre ce beau parcours dans le domaine de l'information, Pascal Martineau s'est longtemps impliqué en politique. Ancien conseiller municipal d'opposition à Orléans, il exerce actuellement la fonction d'assistant parlementaire du sénateur Jean-Pierre Sueur. « Je travaille à 4/5^e de temps, donc dans le privé, être écrivain public c'est mon choix. Avant je militais beaucoup, maintenant j'ai d'autres occupations. » Et de préciser « J'ai beaucoup rédigé dans le cadre de mon activité professionnelle. ». Cette reconversion est passée par un bilan professionnel. « J'ai décidé de me recentrer sur ce que je sais faire le mieux : écrire. J'ai cherché un peu et j'ai découvert sur le net le site des écrivains publics de France. Il s'agit de la

principale association en France et elle délivre un agrément. J'ai pensé que c'était une chose de bien et qu'il fallait que j'obtienne cet agrément, car le métier d'écrivain public n'est pas reconnu. » Dossier de candidature, curriculum vitae, lettre de motivation, convocation pour des tests... En février dernier, Pascal Martineau arrive au terme de ces formalités et obtient le fameux agrément. « Il y a trois écrivains publics sur Orléans, je suis le seul agréé sur le département » indique-t-il. Entre-temps, notre désormais écrivain public a repris une petite agence de communication. « J'ai été longtemps secrétaire de rédaction, ça a été l'occasion d'intégrer cette créativité à la société. Cela permet de proposer aux gens d'aller jusqu'à la mise en page et l'auto-édition, et de leur proposer un produit fini. » Correspondant régional du magazine « Têtu », sa plume alerte l'amène à collaborer par ailleurs avec deux publications locales. Et puis... « J'ai commencé les démarches, j'ai eu quelques clients, quelques curriculum vitae à retravailler, un mémoire de fin d'études, un discours de départ en retraite à écrire. Actuellement, j'écris une biographie familiale. C'est mon premier travail de longue haleine. »

Allier compétences et convictions

Pour l'heure, Pascal Martineau démarre donc son activité en douceur. Car si le savoir-faire existe, encore faut-il qu'il soit connu. « C'est le problème » admet-il « Il existe des gens qui ont besoin d'un écrivain public mais qui ne sont pas au courant. Il faut se faire connaître et faire connaître le métier. » Un métier qui n'est ni plus ni moins que la transposition contemporaine des antiques scribes. Téléphone mobile, stylo, bloc-notes, ordinateur... « Le métier n'a pas changé,

ce sont juste les outils qui évoluent » constate Pascal Martineau. « J'utilise peu l'enregistrement. Je prends des notes, je les vérifie et j'écris dans la foulée. Le net me sert à rechercher des informations. » Sa reconversion est lancée, pour autant il ne renie pas ses engagements. « Mon objectif est de rendre service à la population. C'est un service qui n'est pas gratuit, mais qui n'est pas onéreux non plus. C'est un métier où je peux allier mes compétences et mes convictions. »

D'ores et déjà, Pascal Martineau esquisse une sociologie de sa clientèle. Tout d'abord, il y a « Des gens qui savent écrire, mais qui ont le souci de perfection, une exigence d'écriture. » Il est notamment un fait avéré dans ce domaine : Il existe un vrai marché de la biographie en France. Soit quelque peu par narcissisme, soit tout simplement pour transmettre des souvenirs aux générations futures. « Pour ma part, je ne suis pas romancier. Je sais raconter les histoires, mais pas les inventer » souligne en souriant notre écrivain public. « Si vraiment j'ai beaucoup de demandes, je les renverrais vers les confrères, car on ne se tire pas dans les pattes, ou alors j'embaucherais d'autres personnes. »

L'autre profil de sa clientèle potentielle, « Ce sont des personnes qui ne savent pas écrire, ce qui est un obstacle notamment pour l'aspect administratif. C'est la partie sociale de mon travail : Aider les gens pour faire valoir leurs droits, leurs intérêts. J'ai déjà rédigé à titre personnel des curriculum vitae et c'est ce qui m'a mené à cette activité. »



À l'heure où l'on s'attache à réduire la « fracture numérique », la fracture de l'écrit semblerait passer sous silence. Aurait-elle disparu pour autant ? « Elle existe et est toujours d'actualité. » insiste Pascal Martineau. « L'écrit est un outil de défense citoyenne. On écrit pour être lu et la qualité de l'écriture sera toujours un argument supplémentaire pour une meilleure compréhension et une meilleure défense. Beaucoup de choses se résolvent par l'écrit. » Et notre écrivain public de conclure en fustigeant le temps passé devant la télévision, et par ce rappel : « L'une des clés d'apprentissage d'une langue, c'est d'abord la lecture. » Dont acte. ●

Arnaud Guilhem

<http://lesmotspourledire.fr/>
Tél. : 06 73 38 13 69

Continuons avec vous pour Saran



Pour le groupe majoritaire, Violaine NAQUIN-GRIVOT

Nos 36 000 communes dans la tourmente européenne, souvenez-vous de la mise en place de l'Europe puis de l'Euro : la monnaie unique européenne devait être la solution à tous les maux économiques de nos nations. Aujourd'hui de nombreux pays sont au bord de la faillite et toutes les populations européennes mangent du pain noir. Il y a des bidonvilles autour de Paris, et l'Europe providentielle restreint les subventions aux plus pauvres. Chez nous, les expulsions se multiplient, des familles entières sont jetées à la rue et les élus qui les défendent sont traités comme des voyous...

Que font les dirigeants de la France et ceux de l'Europe ? Occupés qu'ils sont à surveiller les mouvements du CAC 40, ils font payer aux salariés les conséquences de leur gestion désastreuse. De plan d'austérité en plan d'austérité, ils bradent notre pays et le mettent dans l'impossibilité de se redresser. On le voit bien, faire payer les salariés et vendre au privé nos entreprises publiques ne résout rien. Au contraire

cela enfonce notre pays dans la crise. Il faut arrêter le bras massacreur de ceux qui démantèle la France et la sacrifier au diktat des marchés financiers mondiaux.

Ce qu'il faut c'est prélever dans les profits indécents réalisés par les entreprises du CAC 40 pour donner à la population la possibilité de travailler, de vivre dignement, d'imaginer un avenir... C'est une gestion saine avec des services publics forts, porteurs de valeurs de partage et d'égalité de traitement des citoyens. Ce sont des entreprises pérennes avec des salariés formés et en bonne santé. C'est notamment un vrai service public de l'éducation qui donne à nos enfants des moyens à la hauteur des enjeux de l'avenir.

Mais rien de tout cela ne se fera si nos dirigeants restent ce qu'ils sont aujourd'hui : les serviteurs des multinationales et de leurs patrons multimilliardaires... Il faut résolument changer la politique, il faut gérer autrement.

[Http://continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr](http://continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr)

Saran avec vous



Olivier FRÉZOT
Alimi MOREIRA

La primaire citoyenne a été un immense succès avec 2,5 millions de votants en France dont 25 000 dans le Loiret, et 540 à Saran. Les grands vainqueurs de cette belle réussite sont les Français qui se sont emparés du choix de l'alternance à la politique actuelle.

Cette entreprise démocratique s'est déroulée dans un climat très serein, sans aucun incident, sans attente pour les votants, et même dans une ambiance conviviale. Cela nous montre que les Français s'intéressent à la politique à la condition qu'il s'agisse de parler de projets et non de personnes ou de pouvoir. Les Français ne rejettent pas la Politique, ils rejettent la façon dont certains s'en servent à des fins personnelles.

Si l'on sait proposer une autre façon de faire de la

politique et une autre manière de fonctionner, si les partis font confiance aux citoyens pour décider avec eux, notre démocratie peut connaître un nouveau souffle.

Les 6 candidats ont fait preuve de sérieux et ont pensé au pluriel. Tous se sont évertués à montrer leurs priorités, leur valeur ajoutée au projet du Parti socialiste, sans jamais mettre en cause ou cibler les adversaires.

Ce succès fera date dans notre démocratie et se propagera, nous l'espérons, dans le temps, ainsi que pour les autres partis politiques.

Nous remercions les nombreux Saranais en se déplaçant on fait de cette primaire une réussite locale !

Parti socialiste : www.ps45.org

Saran demain

Quand Saran se cherche entre politique sociale et art contemporain !

Difficile de s'y retrouver dans l'imbricatio d'une gestion quasi occulte du Théâtre de la Tête noire. Promu au rang de scène conventionnée pour l'écriture contemporaine, le TTN n'en finit plus de mener la danse face à la majorité municipale dépassée par les événements.

25 ans de « partenariat » entre la ville et le TTN... il faut entendre en ce sens autant de subventions versées par la ville de Saran et d'entretien du patrimoine correspondant dédié à l'usage quasi exclusif du sanctuaire de l'art contemporain réservé à un public averti.

Mais combien de saranais parmi les spectateurs

« élitistes » ? Impossible d'obtenir du TTN les informations suffisantes, mais assurément une petite poignée de « fidèles ». Et en contrepartie, combien de saranais contribuent financièrement au fonctionnement du TTN. La réponse est sans appel : TOUS les saranais ! Soit directement au travers de leur fiscalité, soit indirectement au détriment d'autres actions municipales en faveur des saranais.

Pour un ordre d'idée, la seule subvention annuelle versée par Saran au TTN avoisine celle du CCAS (Centre communal d'action sociale). Cherchez l'erreur sur une commune où la priorité affichée des orientations politiques se veut dans l'axe social !

Un minimum de transparence s'impose. L'art contemporain ne dispense pas d'une rigueur de gestion !



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2010

Pour Didier Mothu

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Didier Mothu.

Bien sûr tout le monde connaissait Didier, notamment son engagement dès les années 1970 au niveau de la FNACA dont il assurait la Présidence depuis 1972, où il a œuvré avec comme objectif de rassembler les anciens combattants et veuves d'Afrique du Nord pour défendre leurs droits et assurer un devoir de mémoire.

Mais beaucoup se rappelleront aussi de Didier qui s'était pris d'une véritable passion pour la vidéo et notamment le montage de films. Souvent sollicité par le monde scolaire ou associatif pour donner un coup de main et répondant toujours présent, Didier tu nous manqueras et nous ne t'oublierons pas.

Au nom de la Ville de Saran, j'adresse à ses enfants et toute sa famille, à ses amis de la FNACA où il laisse un grand vide, ce message de reconnaissance et d'amitié.

Maryvonne Hautin



« Petit Prince »

« Mon petit prince » c'est en ces termes qu'Aurélië parle de son fils, Raphaël né le 2 août dernier. Et en plus le bébé n'est pas petit ! « Cinquante et un centimètres à la naissance et depuis il a encore poussé » lâche sa maman un brin de fierté dans la voix. Premier enfant du couple, Raphaël a été désiré et, si la nature leur permet, Aurélië et Philippe entendent bien agrandir la famille. Installé à Saran depuis 2006, le couple s'est « posé » définitivement sur la commune en achetant une maison dans le quartier de Vilamblain. « C'est un quartier très agréable plaide Aurélië, et puis on est près de tout, l'école, le gymnase, la jeune femme pratique la gymnastique d'entretien, les bus... » Autres lieux qu'elle plébiscite en ce début d'automne : les parcs. « J'aime beaucoup aller y promener Raphaël. Que ce soit au château de l'Étang ou au lac de la Médecinerie, c'est très beau, très agréable. » Dans quelque temps, la jeune maman reprendra le travail « A dix minutes d'ici », et elle confiera son bébé à une assistante maternelle municipale en qui elle a déjà toute confiance. Et puis, de temps en temps, les grands parents, oncles, tantes et aussi arrière grand-mère... eux qui sont tous fan du petit garçon, auront sans doute à cœur de lui consacrer du temps.

La rédaction de Repères souhaite à Raphaël et à toute sa famille une longue vie de bonheur. M-N. Martin.

État civil

Mariage

Damien Faucheux et Virginie Avinain – 3 septembre
Antony Bouges et Mylène Perdereau – 3 septembre
Jérôme Dozias et Alexandra Gourrier – 10 septembre
Sébastien Corbeaux et Elodie Lottier – 10 septembre
Mohamed El-Idrissi et Zakiya Bouarich – 10 septembre
Sofiane Safi et Soumaya Bahani – 17 septembre
Sébastien Bourguignon et Loetitia Marie – 17 septembre
Bruno Guilbaud et Monique Sirote – 17 septembre
Kemo Badji et Mamanding Dieme – 24 septembre

Décès

Thérèse Mathieu - 96 ans
Jean-Claude Gentils – 70 ans
Jeanne Thomas – 94 ans
Didier Mothu – 77 ans
Jacqueline Brisson - 82 ans

Naissances

Kendy Poisson--Dériat – 24 août
Crystal Wandja--Urth – 1^{er} septembre
Lorenzo Suzzarini Pereira da Costa – 3 septembre
Soraya Bouchajra – 3 septembre
Kaân Ozocak – 6 septembre
Railey Seble – 7 septembre
Kélya Dias Roxo – 10 septembre
Célestine Chevasson – 15 septembre
Maëlys Jarry Doucet – 16 septembre
Lucas Poisson – 17 septembre
Mayron Garnier--Molinet – 18 septembre
Malo Tréguer – 20 septembre

Inaya Kizilkilic--Fromentin – 20 septembre
Jules Bourgoin – 21 septembre
Leandro Da Costa Godinho – 21 septembre
Tania Dubois – 22 septembre
Tao Alcantara – 23 septembre
Rayem Ben Ali – 24 septembre
Léna Pietak – 25 septembre
Lilou Broucke – 27 septembre
Maryem Ayab – 27 septembre
Bastien Recio – 28 septembre
Tom Bouteiller – 29 septembre
Saïd-Emin Moudaev – 30 septembre



Jocelyne MORERA
Véronique PALMADE
Rodolphe SAMPAÏO